39ème RALLYE REGIONAL DE NEUFCHÂTEL EN BRAY
3ème RALLYE VHC « Jean-Luc THERIER »
06/07 avril 2024

ACCREDITATION MEDIAS

CONDITIONS D'ACCREDITATION :

1) Tout détenteur d'une accréditation presse FIA ou FFSA a droit à une accréditation sur simple renvoi de cette demande.

2) Toute autre demande devra être accompagnée d'une lettre justificative de la part de la rédaction en chef ou de la direction du média (tamponnée par celle-ci)

3) Les journalistes "free-lance" devront prouver qu'ils travaillent véritablement dans le cadre de cette compétition (coupures de presse ou justificatifs).

4) La signature de ce formulaire implique que le requérant est bénéficiaire **d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance accidents couvrant son activité durant le Rallye**. De ce fait, il décharge de toute responsabilité les organisateurs de la manifestation.

5) L'organisateur délivrera au maximum par demande
- une plaque "MEDIAS" voiture
- deux accréditifs, sous réserve de la justification du travail de la deuxième personne. Exception à cette règle sera faite pour les équipes de télévision et de radio (joindre à la demande la liste des personnes à accréditer avec leurs fonctions respectives).
- une chasuble fluo siglée « MEDIAS » (caution demandée de 50€ à la distribution)

6) L'organisateur se réserve le droit de refuser une accréditation sans en donner la raison. Les demandes parvenues **après le 31 mars 2024** ne seront pas prises en considération

7) Les packs "MEDIAS" seront distribués à l'Accueil Presse (PC/ vérifs) auprès des Responsables,
le samedi 06 avril 2024 de 14h00 à 16h00 et le dimanche 07 avril 2024 de 07h00 à 08h00

8) Ces conditions font partie intégrante de la demande d'accréditation. Toute demande incomplète ou non signée ne sera pas prise en considération.

9) Chasuble : La chasuble fluo siglée « MEDIAS » distribuée par l'organisation est obligatoire pour pouvoir accéder à certaines zones interdites au public, notamment dans les épreuves spéciales. Les commissaires auront des consignes très strictes à ce sujet. Toute personne ne portant pas cette chasuble de manière bien visible se verra refouler hors des zones mentionnées.

10) La liste des personnes accréditées sera transmise à la direction de course.

Pour le Comité d'Organisation :

Nicolas Thérier

Tous renseignements par mail à nicolas.therier@orange.fr ou par téléphone 06.81.11.40.87

39ème RALLYE REGIONAL DE NEUFCHÂTEL EN BRAY
3ème RALLYE VHC « Jean-Luc THERIER »
06/07 avril 2024

ACCREDITATION MEDIAS

Coupon à remplir et à retourner avant le 31/03/2024 :

par mail à nicolas.therier@orange.fr

Je soussigné

NOM :

PRENOM :

MEDIA :

COURRIEL :

TELEPHONE PORTABLE :

N° SIRET :

Demande à l'Ecurie Brayonne Automobile de me fournir l'accréditation presse pour l'édition 2024 du rallye de Neufchâtel en Bray.

Je déclare :
- avoir pris connaissance de la réglementation citée en objet.
- que ma demande est conforme à cette réglementation.
- que je m'engage à respecter cette réglementation.

FAIT à : LE :

Signature :

Cadre réservé à l'organisation :

Accréditation n° :

Nombre de chasubles :

Chèque Caution Chasuble : *OUI* ☐ *NON* ☐